# Regards — 111 OU

Août 2019 / Volume 46, numéro 6

**BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU** 

#### **VERDISSEMENT**



## PLUS DE 1 000 ARBRES SERONT PLANTÉS CET AUTOMNE À ANJOU

D'ici 2023, l'arrondissement d'Anjou plantera environ 3 500 arbres sur le domaine public afin d'atteindre les objectifs du Plan d'action canopée 2012-2021. Cet automne, ce sont plus de 1 000 arbres qui seront plantés en bordure de rue, dans l'emprise de la Ville, ainsi que dans les parcs et espaces publics. Les bienfaits des arbres sur l'environnement sont désormais bien connus. En milieu urbain, ils en comportent tout autant sur les plans social, culturel et économique.

Une première campagne d'information auprès des citoyens a été effectuée. En effet, au cours du mois de mai, les citoyens concernés ont reçu un premier avis informatif. De plus, un kiosque d'information a eu lieu le 24 juin dernier durant l'événement *Célébrons en famille la fête nationale!* 

Peut-être avez-vous remarqué que le marquage au sol visant à officialiser le lieu de plantation a débuté à plusieurs endroits (ligne verte) ainsi que la vérification de la présence d'infrastructure souterraine par l'entremise du service Info-Excavation.

Une deuxième campagne d'information auprès des citoyens s'amorcera sous peu. Il y aura un kiosque qui se tiendra lors de la journée portes ouvertes le **samedi 7 septembre, de 11 h à 16 h**, à la mairie d'arrondissement (7701, boulevard Louis-H.- La Fontaine). De plus, les citoyens concernés recevront, au mois de septembre, un deuxième avis par la poste.

La plantation sera réalisée entre la mi-octobre et la fin novembre. Les arbres seront livrés sur le site de plantation 48 heures à l'avance. De façon générale, les arbres plantés possèdent un tronc d'environ 5 à 7 cm de diamètre et une hauteur de près de 2 m.

Vous pouvez suivre notre page web afin de connaître le détail des étapes à venir :

ville.montreal.qc.ca/anjou/arbre

#### **MESSAGE DE LUIS MIRANDA**

# FESTIVITÉS ET TRAVAUX CET ÉTÉ



La rentrée de septembre approche, mais il nous reste beaucoup de belles journées estivales pour profiter d'une foule d'activités organisées dans l'arrondissement d'Anjou en août. Je vous invite à réserver dès à présent vos mercredis et vos jeudis pour assister à plusieurs séries de spectacles des plus divertissants : cirque, danse contemporaine, théâtre, musique, etc. Il y en aura pour tous les goûts et ce sera en plein air ! Notez que le 7 août, le blues de Steve Hill envahira la place des Angevins pour le plus grand plaisir de nos oreilles. Et lors de la fête de quartier du 14 août, ce sera nulle autre que Marjo qui nous offrira ses plus belles chansons rock au cœur du parc Lucie-Bruneau.

Quant aux amateurs de baignade, n'oubliez pas que les horaires des piscines extérieures, des pataugeoires et des jeux d'eau sont prolongés du 26 août au 2 septembre (voir les détails à la page 5). Vous aurez tout le loisir d'y passer de superbes moments avec les enfants.

Un autre rendez-vous est également à prévoir le samedi 7 septembre prochain. En effet, l'arrondissement d'Anjou vous convie à sa journée portes ouvertes. Toute la famille pourra se divertir avec des activités et des animations amusantes en plus d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de l'administration municipale. Avant de vous laisser à la lecture de votre bulletin, j'aimerais vous dire un mot sur les travaux en cours dans l'arrondissement. Vous avez bien évidemment constaté que les chantiers sont nombreux dans nos rues. À ce propos, je tiens à vous remercier de votre patience.

En effet, avec le nombre important de chantiers qui se déroulent à Anjou, il y a beaucoup de perturbations concernant la circulation et les déplacements de manière générale. Je suis conscient que ces travaux bouleversent vos habitudes quotidiennes. Cependant, c'est un passage obligé pour que les rues et les trottoirs de l'arrondissement restent en bon état.

Comme vous le savez, la période estivale est très courte. Aussi, l'arrondissement doit optimiser cette fenêtre de temps pour réaliser l'ensemble des travaux qui sont nécessaires. La logistique des différents chantiers demande de coordonner, dans les meilleures conditions, le travail des équipes, l'utilisation du matériel ainsi que l'intervention des sous-traitants.

Par conséquent, le bon déroulement des travaux garantit à l'arrondissement une efficacité plus élevée, ce qui se traduira par une meilleure qualité de vie pour chacune et chacun.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.



Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal



# VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



Luis Miranda Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville 514 493-8010

Andrée Hénault Conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou 514 493-8051





**Richard Leblanc**Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

Kristine Marsolais Conseillère d'arrondissement District Centre 514 493-8085





**Lynne Shand** Conseillère d'arrondissement District Ouest 514 493-8019

#### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra le **mardi 10 septembre, à 19 h**, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements: 514 493-8000 ou 311

## Regards Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

## Réalisation et conception graphique

# Lithium Marketing Impression

Deschamps Impression

22 235 exemplaires

#### Distribution

Tirage

Société canadienne des postes (Courrier de quartier)

#### Site Web

ville.montreal.qc.ca/anjou

#### Dépôt légal

2<sup>e</sup> trimestre 1980 Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Copyright 2019 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



#### Mairie de

#### l'arrondissement d'Anjou 7701, boul. Louis-H.-La Fontaine

Anjou (Québec) H1K 4B9

Ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30

aniou@ville.montreal.gc.ca

# Accueil, information et orientation 514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social 514 493-8200

#### Centre communautaire d'Anjou 7800, boul. Métropolitain Est 514 493-8222

Urgence: 911

#### Police

Poste de quartier 46 : 514 280-0146 Appels non urgents : 514 280-2222

## Travaux publics (bris d'aqueduc et d'égout)

(bris d'aqueduc et d'égout) 514 493-5130

#### INVITATION



Si vous avez déménagé à Anjou entre octobre dernier et aujourd'hui, communiquez avec nous, car nous désirons vous accueillir et mieux vous connaître. Nous profiterons de l'occasion pour vous donner de l'information sur votre nouveau milieu de vie et vous présenter les activités qui y sont offertes. L'arrondissement d'Anjou organise aussi une journée portes ouvertes le **samedi 7 septembre** et vous propose de rencontrer les élus, et plus particulièrement M. Luis Miranda, le maire de l'arrondissement. Vous pouvez nous appeler au 514 493-8000 ou nous envoyer un courriel à anjou@ville.montreal.qc.ca. En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons la bienvenue à Anjou.

#### **JOUR FÉRIÉ**

## FÊTE DU TRAVAIL

Les bureaux administratifs ainsi que les édifices municipaux de l'arrondissement d'Anjou seront fermés le **lundi 2 septembre**. Cependant, la piscine du centre Roger-Rousseau sera ouverte. Il n'y a aucun changement concernant les collectes. Bon congé!

#### NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Lors de la séance ordinaire du 4 juin dernier,

Mme Andrée Hénault, conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou, a été nommée maire suppléant d'arrondissement pour les mois de juillet à octobre 2019.



#### RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Déposé lors de la séance du conseil d'arrondissement du 2 juillet 2019

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Je vous présente le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou tel que stipulé dans la Charte de la Ville de Montréal.

Ce rapport traite des résultats financiers de l'année 2018 et des projections financières pour l'année 2019, du budget de fonctionnement et du programme triennal d'immobilisations (PTI). Je vous invite donc à le consulter.

#### **RÉSULTATS FINANCIERS 2018**

En 2018, nous avons reçu une enveloppe budgétaire de 17 908 100 \$ de la Ville centre afin de couvrir les dépenses de l'arrondissement. Pour offrir des services de qualité sans faire de coupures, l'arrondissement a plutôt besoin d'un budget de 26 718 100 \$.

Comme le montant remis par la Ville centre est loin d'être suffisant, nous avons dû imposer une taxe locale afin d'atteindre cet objectif.

À la fin de l'année, les dépenses de l'arrondissement totalisaient 25 823 500 \$ et les revenus étaient de 1 387 300 \$. Nous avons donc réussi, malgré tout, à dégager un surplus de 1 731 500 \$. Nous devons ce surplus à plusieurs facteurs :

- Une remise de 20 % découlant de la vente de terrains, soit 616 300 \$;
- Une répartition des surplus des revenus de permis de construction de la Ville, 432 300 \$;
- Autres économies réalisées par saine gestion des deniers publics de 682 900 \$.

#### RÉSULTATS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) DE 2018

Le PTI permet d'effectuer des projets qui vont assurer la pérennité des infrastructures et des équipements déjà existants et même d'en ajouter d'autres lorsque c'est possible. La Ville centre remet une enveloppe aux arrondissements pour effectuer certains projets. En 2018, le montant reçu était de 5 663 000 \$. Les travaux réalisés s'élèvent au montant de 5 225 100 \$.

Voici un aperçu des principales réalisations :

- Acquisition d'un immeuble (7751, boul. Louis-H.-La Fontaine) pour le projet maison de la culture : 1,7 M\$
- Mairie, rénovations : 1,5 M\$
- Édifice Goncourt, rénovations : 0,3 M\$

- Bibliothèque du Haut-Anjou, rénovations : 0,1 M\$
- Acquisition d'équipements (informatique, mobilier, génératrice centre Roger-Rousseau): 0,3 M\$
- Clôtures dans divers parcs : 0,2 M\$
- Réaménagement des espaces verts : 0,2 M\$
- Réfection des rues et trottoirs pour 0,6 M\$
- Fin des travaux dépôt à sel : 0,1 M\$

Au-delà du 5225100 \$ réalisé s'ajoutent des dépenses réelles de 8546000 \$ que l'arrondissement d'Anjou a exécutées sur son territoire à même des budgets alloués aux services corporatifs principalement pour des travaux d'infrastructures routières.

#### **SITUATION FINANCIÈRE 2019**

En 2019, le conseil d'arrondissement d'Anjou a adopté un budget total de 27 111 000 \$ constitué des transferts de la Ville centre au montant de 17 988 300 \$ et de revenus autonomes de 1 495 000 \$.

Afin de financer l'écart entre les montants alloués par la Ville centre et les besoins de l'arrondissement, nous avons dû affecter un montant de 729 300 \$ provenant de notre surplus en plus d'imposer une taxe locale. Nous souhaitons terminer l'année 2019 sans dépense supplémentaire au budget voté tout en offrant la même qualité de services à nos citoyens.

#### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2019, 2020 ET 2021

L'enveloppe du PTI en 2019 pour Anjou est de 5 663 000 \$. Les projets priorisés par l'arrondissement sont :

- Les travaux de mise aux normes de l'aréna Chénier;
- L'éclairage du terrain de soccer au parc Lucie-Bruneau;
- L'éclairage du terrain de balle au parc Roger-Rousseau;
- Aire de jeux pour enfants au parc Chénier;
- Réaménagement au parc de Verdelles;
- Réaménagement au boisé Saint-Conrad.

Concernant le rapport du vérificateur général et du vérificateur externe, le Vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2018 sans aucune réserve

Soyez assurés que nous travaillons toujours dans l'objectif de vous offrir les meilleurs services possible au moindre coût!

#### Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville



## UNE TROISIÈME ÉDITION COURONNÉE DE SUCCÈS

Le 24 juin dernier, la fête nationale de l'arrondissement a battu son plein au cœur du magnifique parc d'Anjou-sur-le-Lac. Plus de 5 000 personnes ont profité du beau soleil pour participer aux activités offertes dans le cadre de l'événement organisé sous le thème *Célébrons en famille la fête nationale!* 

Tout au long de la journée se sont tenues plusieurs animations prisées des petits comme des grands : jeux gonflables, maquillage, mini-fermette, ateliers de tam-tam, ateliers d'initiation aux arts du cirque, ateliers de bulles géantes, jeux de kermesse, tirages, etc. Hot-dogs et jus étaient proposés gratuitement.

Les participants ont pu assister à deux représentations du groupe Duo Trad. Leur spectacle Sur les traces de la musique québécoise retraçait l'histoire du folklore musical d'ici en conviant le public à chanter et à danser sur des airs bien connus de chez nous.

L'arrondissement d'Anjou remercie sincèrement les commanditaires de l'événement : M. Richard Dessureault, gérant de la logistique du Club de Golf Métropolitain Anjou, M. Giovanni Russo, propriétaire du Marché Métro Russo Anjou, M. Michel Gauthier, gérant du restaurant McDonald's Anjou, Mme Clair Bush, directrice du magasin Home Depot, M. Sylvain Picard, directeur général du magasin Bureau en Gros, ainsi que M. Jules Legault, propriétaire de l'édifice du 11200, rue Renaude-Lapointe. Sans leur soutien, les festivités n'auraient pas connu une si belle réussite. L'arrondissement remercie également les Angevins de s'être déplacés aussi nombreux et souligne le travail exceptionnel de ses partenaires et de ses employés qui ont participé au succès de l'événement.



#### VENTES-DÉBARRAS



Vous pouvez maintenant tenir une vente-débarras jusqu'à quatre fois par année au lieu d'une seule. Elle doit avoir lieu uniquement le samedi, entre 8 h et 18 h. **Aucun affichage n'est autorisé** et vous devez demander au préalable un permis sans frais.



# BUREAU DU CITOYEN

Le bureau du citoyen fait relâche pour le mois d'août, mais il sera de retour au mois de septembre.

#### RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES



## MISE EN CANDIDATURE

Monsieur Luis Miranda et le comité de sélection Hommage à l'action bénévole angevine vous invitent à leur faire parvenir le nom des bénévoles qui se sont particulièrement démarqués par

leur engagement et leur apport au développement de notre arrondissement et de notre communauté. Ainsi, nous leur rendrons un vibrant hommage lors d'une soirée qui aura lieu en octobre prochain (sur invitation seulement).

#### À QUI PEUT-ON RENDRE HOMMAGE?

À tout bénévole s'étant démarqué par une implication remarquable ou un accomplissement exceptionnel dans la communauté angevine. Les catégories sont les suivantes :

- Grand bénévole (15 ans et plus);
- Bénévole de soutien (4 ans et plus);
- Relève bénévole (3 ans ou moins).

Les personnes déjà honorées à titre de grand bénévole ne sont pas admissibles.

#### **COMMENT PROPOSER UNE CANDIDATURE?**

Si vous souhaitez proposer la candidature d'une ou de plusieurs personnes, veuillez vous procurer le formulaire approprié sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse **ville.montreal.qc.ca/anjou**. Le formulaire est également disponible à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) située au 7500, avenue Goncourt (2e étage). Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Les mises en candidature doivent parvenir à la DCSLDS **au plus tard le vendredi 6 septembre 2019** à l'adresse culture.sports.loisirs.dev.social@ville.montreal.gc.ca.



Renseignements supplémentaires : 514 493-8204



#### À SURVEILLER

## LE RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS 2019-2020 ARRIVE

Le *Répertoire d'activités* de la saison 2019-2020 sera distribué à la mi-août. Il couvre l'ensemble des activités et des événements qui se dérouleront dans l'arrondissement d'Anjou, jusqu'à la fin du printemps prochain. Conservez-le précieusement pour avoir tous les détails sous la main. Vous pouvez également le consulter sur le site Internet de l'arrondissement.



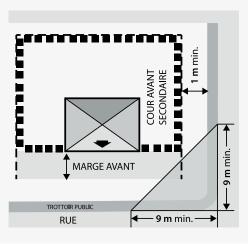
#### **VERDISSEMENT**



# UN ARBRE POUR MON QUARTIER

La Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi), en collaboration avec le Regroupement des écoquartiers, poursuit sa campagne. Vous pouvez acquérir et planter un ou plusieurs arbres sur votre terrain dans le cadre du Plan d'action canopée de la Ville de Montréal. Pour la septième année, la campagne Un arbre pour mon quartier vise à encourager la biodiversité urbaine et à accroître le couvert végétal. Les préventes sont en cours. Pour un choix plus grand, la campagne officielle se tiendra du 23 août au 29 septembre, vous pourrez commander et payer vos arbres en ligne au coût de 25 \$ l'unité, 35 \$ pour un arbre fruitier. Visitez le site Internet unarbrepourmonquartier.org afin de faire votre sélection parmi une vingtaine d'essences. La distribution aura lieu le jeudi 17 octobre.

#### TRIANGLE DE VISIBILITÉ ET HAUTEUR DES HAIES



Pour assurer la sécurité des usagers, qu'il s'agisse des automobilistes, des cyclistes ou des piétons, aucune construction ou plantation de plus de 1 m de haut, mesuré à partir du niveau du trottoir, ne doit être installée dans le triangle de visibilité sur un terrain situé à une intersection.

Un terrain d'angle ou d'angle transversal correspond à tout espace de forme triangulaire formé par le prolongement des lignes longeant la chaussée qui forme le terrain d'angle et mesurant chacune 9 m à partir de leur point de rencontre et dont le troisième côté est la ligne droite réunissant les extrémités des deux premiers côtés.

Le tronc des haies doit être planté à au moins 1 m du trottoir public et celles-ci ne peuvent y empiéter. Une haie doit être située à 1,5 m de toute borne-fontaine. De plus, les haies ne doivent pas excéder 1 m de haut en cour avant et 2 m dans une cour avant secondaire, latérale ou arrière. Communiquez avec la Division des permis et inspections en composant le 514 493-5115 avant de procéder à leur installation pour respecter la réglementation en vigueur.

#### **RÉSIDUS VERTS**



Les prochains ramassages de résidus verts auront lieu les mercredis :

- 7 et 21 août ;
- 4 et 18 septembre ;
- 2, 16 et 30 octobre ;
- 6 et 20 novembre.

Nous vous demandons d'utiliser des poubelles ou des contenants réutilisables de taille similaire, des boîtes en carton ou encore des sacs de papier conçus à cet effet. Les sacs de plastique transparent sont acceptés. Fermez-les convenablement et placez-les en bordure de trottoir sur votre terrain, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin de la collecte.

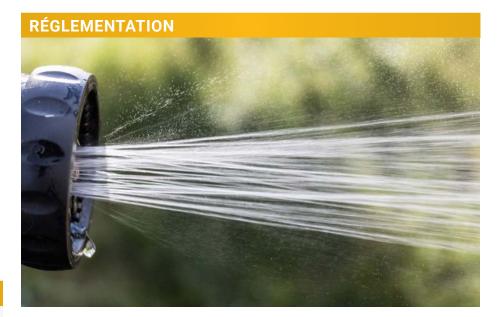
#### **RÉSIDUS VERTS ACCEPTÉS**

- Résidus d'entretien et de nettoyage des jardins, des potagers et des arbres fruitiers
- Rognures de gazon (bien que la pratique de l'herbicyclage soit encouragée)
- Feuilles mortes
- Branches dont la longueur est inférieure à 1 m et le diamètre inférieur à 5 cm, attachées en fagot avec de la corde

#### **RÉSIDUS REFUSÉS**

- Résidus alimentaires (notamment les restes de table)
- Litière d'animaux
- Terre et pierres
- Souches et troncs d'arbre
- Sacs en plastique noir, vert ou orange

Veuillez noter que les résidus verts déposés après le 20 novembre seront ramassés lors des collectes de déchets domestiques.



## POUR UTILISER L'EAU POTABLE DE MANIÈRE RESPONSABLE

L'arrondissement d'Anjou applique une réglementation sur l'emploi de l'eau potable afin de préserver cette ressource épuisable. Ainsi, il est permis d'arroser les végétaux et la pelouse à certaines conditions.

Peu importe le secteur où vous résidez, si votre adresse est paire, vous pouvez arroser aux dates paires; si elle est impaire, vous pouvez le faire aux dates impaires:

- avec un arroseur par asperseur amovible ou un boyau poreux, le soir, entre 20 h et 23 h;
- au moyen d'un système automatique muni d'une sonde d'humidité, la nuit, entre 3 h
- avec un arrosage manuel (plate-bande, jardin, aménagement horticole, arbre, etc.), en tout temps, si le boyau est doté d'un pistolet à fermeture manuelle.

Dans tous les cas, il est interdit d'arroser lorsqu'il pleut, de laisser couler l'eau dans la rue ou sur une propriété voisine.

Par ailleurs, saviez-vous que :

- le remplissage d'une piscine est interdit entre 6 h et 20 h?
- le lavage des surfaces pavées, des terrasses ou des murs extérieurs est interdit, sauf lors de travaux de construction, d'aménagement ou pour des raisons de salubrité?
- tout bassin paysager comprenant une cascade ou un jet d'eau doit être muni d'un système de recirculation d'eau?
- les appareils de climatisation et de réfrigération utilisant de l'eau sans boucle de recirculation sont interdits?
   Depuis 2018, les appareils existants doivent être retirés.

Pour obtenir plus d'information sur la réglementation, composez le 311 ou consultez le site Internet du Service de l'eau de la Ville de Montréal à l'adresse

ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal.

# UN MOIS D'AOÛT **FESTIF** À ANJOU

#### Apportez vos chaises!

Notez qu'en cas de pluie, il est possible que les événements culturels soient annulés.

#### **CONCERTS SUR L'HERBE**

#### Mercredi 7 août

#### **Place des Angevins**

#### Vernissage de l'exposition Viens voir les comédiens!

Collection de photographies de personnalités du théâtre. Un vin d'honneur sera servi.

Distribution gratuite de hot-dogs

Spectacle de cirque avec monsieur Gazon

Équilibre et jongleries pour vous émerveiller.

#### Spectacle de danse contemporaine avec Children of Chemistry

Venez voir cinq danseurs transformer le parc en terrain de jeu.



19 h 30 Spectacle de musique blues avec Steve Hill

Authentique bête de scène, Steve Hill s'impose en véritable hommeorchestre virtuose.

#### JEUDI DÉCOUVERTE

#### Jeudi 8 août

#### **Place des Angevins**

Inauguration de l'œuvre collective Un parcours d'alvéoles

Résultat des ateliers créatifs réalisés avec les jeunes d'Anjou.

#### 18 h

#### Spectacle de théâtre ambulant avec Mobile Home

Venez rencontrer Don Quichotte dans un format original.



19 h 30

#### Spectacle de musique est-européenne avec **Gypsy Kumbia Orchestra** Un grand orchestre dynamique qui mêle cirque, danse, percussions et musique.

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL



#### FÊTE DE QUARTIER

#### Mercredi 14 août

#### Parc Lucie-Bruneau

Animation et maquillage avec la Pinacothèque et distribution gratuite de hot-dogs

#### Spectacle de musique populaire avec Kalimba

Une énergique chanteuse-percussionniste.



19 h 30 Spectacle de musique

rock avec Marjo Émouvante et authentique, Marjo vous offre ses plus grands succès.

© Pierre Dury

## **LUNDIS LUDIQUES**



Découvrez les jeux d'adresse, de société ou des jeux géants qui sortent de l'ordinaire sous les conseils des animateurs passionnés de la Caravane Ludique.

Parc des Roseraies : Place des Angevins :

lundi 5 août, de 17 h 30 à 20 h lundi 12 août, de 17 h 30 à 20 h

#### Jeudi 15 août **Place des Angevins**

© Rachelle Richard-Léger



Cache-cache Spectacle présenté

par le Théâtre La Roulotte. Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.



Montréal #

#### Mercredi 21 août

#### **Place des Angevins**



À la tombée de la nuit Ciné-Ados en plein air

Aquaman

© Julie Beauchemin

#### PISCINES, PATAUGEOIRES ET JEUX D'EAU



## **OUVERTURE PROLONGÉE**

Profitez de la prolongation de l'ouverture des piscines extérieures du **26 août au 2 septembre**. Durant ces journées supplémentaires, vous pourrez accéder aux sites suivants :

#### Parcs Roger-Rousseau et Lucie-Bruneau

Lundi au vendredi 16 h à 20 h Samedi et dimanche 12 h à 20 h

#### **PATAUGEOIRES**

#### Parcs Roger-Rousseau, Lucie-Bruneau, du Bocage et de Talcy

Lundi au dimanche 10 h à 19 h

#### **JEUX D'EAU**

#### Parcs André-Laurendeau, de Peterborough et du Bocage

16 h à 18 h Samedi et dimanche 12 h à 18 h Lundi au vendredi

Et selon la température après le 2 septembre.



#### Bibliothèque Jean-Corbeil

*7500, avenue Goncourt* **514 493-8260** 

#### Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est **514 493-8271** 

Nommez tout ce que votre bébé pointe du doigt dans le livre. Il apprend ainsi le nom des choses qui l'intéressent.





#### **ACTIVITÉS POUR LES JEUNES**

#### **CONTES EN PYJAMA**

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

#### Les mardis 6, 13, 20 et 27 août, à 18 h 30

Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans et leurs parents.



Viens à la bibliothèque te faire raconter des histoires avant le dodo. Pyjamas et nounours sont les bienvenus! Activité animée par Noë Cropsal.

#### **LES BRICO-LIBRES**

Bibliothèque du Haut-Anjou

Jusqu'au 24 août

# Pique-lecture! Mon marque-page abeille!

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus. Les plus jeunes accompagnés d'un adulte pourront bricoler aisément.

Pour créer quand cela te convient. Le projet est expliqué pas à pas et le matériel est fourni

#### LES MERCREDIS BRICOS

Bibliothèque Jean-Corbeil

#### Les mercredis 7 et 21 août, de 14 h à 15 h

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus. Les plus jeunes sont les bienvenus accompagnés d'un adulte.

L'été, c'est fait pour créer! Viens réaliser des bricolages rigolos et originaux avec nous.



#### MA NATURE? GÉNIE CRÉATEUR!

Bibliothèque du Haut-Anjou

#### Mercredi 14 août, de 10 h à 11 h

Pour les enfants âgés de 10 ans et plus. Inscription nécessaire.

Fabrique ta propre bombe de bain avec des ingrédients naturels et biodégradables. Simple à faire, mais ô combien amusante à créer l



#### TA FABRICATHÈQUE ESTIVALE

Bibliothèque Jean-Corbeil, sous-sol

Les lundis 5 et 12 août, à 14 h (durée variable selon le projet)

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus. Inscription nécessaire.

**5 août :** Explorons la robotique avec LEGO

12 août : Nintendo labo : le piano

#### **CINÉ-BIBLIO**

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

#### Tous les jeudis, jusqu'au 22 août, à 10 h 30

8 août: Kubo

15 août : Parvana, une enfance

en Afghanistan

**22 août :** Programme double : *Le bébé boss* 

(10 h 30) et *Nelly et Simon : Mission Yéti* (13 h 30)

#### FÊTE DE CLÔTURE DU CLUB DE LECTURE TD

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

#### Samedi 24 août, de 14 h à 16 h

Pour les jeunes inscrits au club seulement. Psst... il est encore temps de t'inscrire!



© Magislain

#### Spectacle de magie, de 14 h à 15 h

Pour les enfants âgés de 4 à 12 ans. Les parents sont les bienvenus. Places limitées : arrivez tôt!

Un spectacle de magie rempli de surprises en compagnie de l'incroyable Magislain. Des numéros spectaculaires, interactifs et très colorés se succéderont dans un tourbillon d'enchantement et d'humour. Le spectacle sera suivi d'un tirage de prix de présence et d'une collation festive (maïs soufflé et barbe à papa s'il fait beau).

#### ACTIVITÉS POUR LES ADULTES



## FORMATIONS AUX OUTILS NUMÉRIOUES

Inscription dès le 4 septembre, à 12 h. Pour vous inscrire, présentez-vous en personne à la salle d'animation de la bibliothèque avec votre carte de citoyen. S'il reste des places, nous prendrons ensuite les inscriptions par téléphone. Pour plus de détails, communiquez avec votre bibliothécaire au 514 493-8268.

#### Les formations du mois

Mardi 17 septembre, à 10 h

Initiation à Internet

Mardi 24 septembre, à 10 h

Sécurité Internet

Jeudi 26 septembre, à 14 h

IPad débutant



Avez-vous vu apparaître de gentils monstres dévoreurs de livres récemment dans l'arrondissement? Huit croque-livres ont été installés dans différents lieux pour vous permettre d'échanger des livres pour enfants. Ces **croques-livres** ont été décorés par des familles à la bibliothèque Jean-Corbeil le 18 mai dernier. Ils ont été acquis grâce à un budget accordé dans le cadre de la *Politique de l'enfant de la Ville de Montréal*.

Localisation des nouveaux croque-livres : aréna Chaumont, centre Roger-Rousseau, parc du Bocage, parc Lucie-Bruneau, parc de Peterborough, parc des Roseraies, parc de Talcy et place des Angevins.



## CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES : LA PROGRAMMATION D'AUTOMNE EST DISPONIBLE

Surveillez l'arrivée de notre riche programmation culturelle automnale pour petits et grands dans votre boîte aux lettre : concerts classiques, théâtre jeunesse, spectacle de Noël pour la famille, activités dans les bibliothèques et plus encore!

Les billets et les laissez-passer seront disponibles le **jeudi 12 septembre, dès 18 h 30,** au centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou.

Arrivez tôt! La distribution est effectuée selon le principe du premier arrivé, premier servi.